

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1847-1849.



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,
Rue St-Côme, 6, au 1^{er} étage.

—
1850.

NOTICE

NÉCROLOGIQUE ET HISTORIQUE

SUR

NICOLAS TISSIER,

Pharmacien, ancien Professeur de chimie à l'École des Beaux-Arts de la ville de Lyon.
membre de la Société de Pharmacie, de la Société Royale d'agriculture, de
la Société Linnéenne de la même ville et du Conseil de salubrité
du département du Rhône.

Par M. BRIFFANDON.

Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 6 novembre 1847.



La mort étend partout ses ravages; elle ne respecte ni la considération ni le mérite : tous les hommes sont égaux devant cette nécessité de payer tôt ou tard le tribut à la nature, qui ne recrute les générations nouvelles qu'aux dépens des générations existantes, et qui ne produit les unes qu'en décimant les autres!

Une année à peine est écoulée depuis que la tombe s'est ouverte pour recevoir les dépouilles mortelles de votre collègue M. Champagneux, que vous rendaient si cher son amour de la science, son zèle et son affabilité, et déjà vous avez à déplorer la perte d'un autre de vos membres les plus éclairés et les plus assidus, qui vous a été enlevé dans des circonstances aussi tristes qu'imprévues.

Nicolas Tissier n'est plus!

Né à Lyon, le 17 janvier 1775, fils de François Tissier, pharmacien, professeur de chimie de la dite ville et savant distingué, chez lequel aimaient à se réunir toutes les célébrités contemporaines, scientifiques et médicales, Nicolas Tissier, doué d'un esprit intelligent et studieux, puisa de bonne heure à cette école le penchant pour la science, dont il devait plus tard développer si heureusement le germe. Son père lui fit commencer, dans la pension Chevassu, des études qu'il acheva au collège des Oratoriens. Disciple des Devillers, des Mollet, Nicolas Tissier suivait en même temps les différents cours qui se professaient alors aux écoles de l'Hôtel-Dieu.

Il était à peine âgé de dix-sept à dix-huit ans, lorsqu'éclatèrent dans toute leur fureur les troubles civils qui vinrent jeter la désolation dans un si grand nombre de familles, en frappant avec une odieuse et barbare prédilection tout ce qui était élevé par la naissance, par la fortune ou par le talent. Son père venait d'être arrêté comme suspect; bientôt condamné à mort, il fut descendu dans la mauvaise cave, nommée *Chambre de mort*, à l'imitation de cette infâme salle de la Conciergerie de Paris, où l'on renfermait, à la même époque, les victimes destinées à n'en sortir que pour monter à l'échafaud.

A cette désespérante nouvelle, Nicolas Tissier n'écoutant que sa tendresse filiale et l'ardeur juvénile de son dévouement, court, accompagné de sa jeune sœur qui fut plus tard l'épouse du docteur Lautier, chez l'un des représentants du peuple; ils sont repoussés et maltraités par les gardes; grâce à leur courageuse persévérance, ils parviennent enfin jusqu'au proconsul. Nicolas Tissier sollicite chaleureusement pour son père; il prie, il supplie, et ses paroles sont tellement énergiques et entraînantés qu'il émeut cet homme de sang; des larmes s'échappent de ses yeux. Tissier saisit cet instant; il insiste, se jette à ses pieds et obtient au bas d'un placet cette seule phrase: « Le citoyen Tissier n'a pas dit tout ce qu'il avait à dire pour sa justification, qu'on l'en-

« tende de nouveau. » Muni de cet ordre , nos pauvres enfants se remettent en course pour visiter les membres de ce tribunal sanguinaire ; le temps pressait , l'exécution était fixée au lendemain matin ; ils obtiennent quelques espérances , mais il leur restait encore à voir le président. L'entrée de sa demeure est encombrée de soldats qui , touchés de leurs larmes , leur permettent d'attendre son retour. A sa rentrée , tous deux se précipitent sur ses pas et entrent aussitôt que lui dans son appartement. Le président dépose ses armes , se jette dans un fauteuil et les considère avec attention. Les sanglots de la jeune Tissier , sa tête échevelée ; le teint pâle et abattu de son frère témoignent de leur profonde douleur ; c'est à genoux qu'ils demandent la grâce de leur père , en remettant l'ordre émané du représentant à ce juge terrible , qui , seulement alors , les traite moins durement et finit par leur permettre d'espérer. En effet , le lendemain le jugement de la veille ayant été réformé , Tissier père fut rendu à leur amour. Que ne peut la piété filiale , puisqu'elle a eu la puissance d'attendrir ces cœurs de roche , et d'arracher de leurs mains cruelles une tête vouée par eux au fer du bourreau !

Après ce triomphe inoui , Nicolas Tissier quitta Lyon et servit pendant quelques années dans les hôpitaux militaires de l'armée du nord. Il revint ensuite chez son père et y demeura jusqu'à l'année 1800 environ , époque où il éleva une pharmacie.

Son amour pour les sciences naturelles lui fit étudier la minéralogie , la botanique , la zoologie ; il s'adonna particulièrement à la chimie , mais on peut dire sans exagération que toutes les branches de l'histoire naturelle lui étaient familières. Son érudition embrassait aussi l'histoire et la littérature.

En 1816 il obtint au concours , la place de professeur de chimie à l'école du Palais-des-Arts de la ville de Lyon , chaire que son père avait occupée jusqu'à la mort , et qui le fut après

lui par le savant Raymond qui a éternisé son nom en le léguant à une magnifique couleur dont il a enrichi tout à la fois et la teinture et nos fabriques. Nicolas Tissier se mit sur les rangs, les concurrents étaient au nombre de cinq ou six parmi lesquels figuraient MM. Socquet, ex-professeur de chimie du Lycée, et Pelletier, pharmacien, docteur ès-sciences. Le concours fut brillant. L'un des membres du Jury, M. Aynard, chargé de lire le mémoire de Nicolas Tissier, déclara hautement que c'était le meilleur pour la forme ainsi que pour le fond, et ses compétiteurs constatèrent que ce travail où il n'y avait aucune rature, avait été écrit devant eux, *currente calamo*, dans l'espace d'une heure à peine. Cette chaire qu'il avait obtenue par son savoir et son mérite, fut supprimée en 1829, époque vers laquelle fut organisée l'école de la Martinière. Qu'il me soit permis de donner ici quelques regrets à la perte de l'institution due à M. Fay de Sathonay, et dont la suppression a influé d'une manière si désastreuse sur la position sociale d'un homme qui avait encore de longs jours à consacrer à l'un des plus utiles enseignements.

L'école de la Martinière est sans doute une pépinière destinée à produire des artistes distingués en plus d'un genre; mais, comme elle n'admet à ses classes que des jeunes gens de quatorze à quinze ans, elle ne saurait être profitable à cette masse d'individus qui n'apportent à Lyon que leurs bras en compensation du salaire qu'ils en retirent. L'institution Fay de Sathonay était hospitalière et paternelle, elle ouvrait ses portes à tout le monde. Les leçons de ses cours, tout élémentaires, se faisaient à des jours et à des heures qui permettaient aux ouvriers d'y assister et d'en retirer des avantages réels pour leur industrie. Cela a été tellement senti, qu'en Angleterre et dans les villes manufacturières, telles que Rouen entre autres, des cours de chimie, de géométrie, dont les leçons se font le dimanche, ont été institués uniquement

en faveur de l'instruction des ouvriers. En vain dira-t-on que les cours de la faculté sont publics : on sait que ces cours sont supérieurs, qu'ils ne sont par conséquent profitables qu'à ceux qui savent déjà, et que le pauvre ouvrier qui se hasarde à y entrer en sort sans en rien retenir, tout ce qu'il a entendu étant au dessus de sa portée. Peut-être l'autorité qui administrait alors la ville a-t-elle eu tort de chercher à faire des économies aux dépens d'une institution qui était indispensable à la classe ouvrière, pour laquelle elle avait été créée; tort d'autant plus grave que l'on entretient à grands frais des cours donnés gratuitement à une classe élevée et à même de payer la science qu'elle vient y puiser. Espérons que, lorsque des circonstances plus favorables le permettront, le savant et habile magistrat auquel sont confiées les destinées de notre riche et industrieuse cité, reviendra sur une mesure à laquelle il n'a pas concouru et fera renaître de ses cendres l'institution toute paternelle et philanthropique de M. Fay de Sathonnay.

Nicolas Tissier, membre de la société de pharmacie dès sa fondation, qui eut lieu en 1806, en fut durant quinze années le secrétaire général. Il donna sa démission en avril 1830 et, le 10 décembre suivant, élu président à une grande majorité; il déclina cet honneur. Il continua néanmoins à faire partie de cette société comme membre honoraire, et prit une part active à tous ses travaux.

Il fut reçu membre de la société d'agriculture en 1822.

A la création du conseil de salubrité du département du Rhône, un arrêté de M. le Préfet, à la date du 8 octobre 1822, le nomma membre de ce conseil, où il a continué de siéger jusqu'à son décès.

L'un des fondateurs de la société Linnéenne, il a été aussi l'un de ses présidents. Il n'a pas cessé de partager vos travaux, d'enrichir vos collections d'échantillons remarquables et

vos archives de nombreux mémoires sur toutes les branches de l'histoire naturelle. Ses descriptions géologiques de l'Auvergne et du Vivarais font connaître la variété de ses études et la profondeur de ses connaissances; aussi vos séances devront-elles nécessairement se ressentir de sa perte, car il apportait dans la discussion des observations intéressantes. Il était travailleur, et si l'on ne cite pas de lui des ouvrages de longue haleine, les archives des sociétés auxquelles il a appartenu, constateront au moins, qu'aucun de leurs membres n'a écrit plus que lui dans l'intérêt des sciences et des arts. Je vais exprimer à ce sujet une pensée qui n'est pas la mienne propre, mais bien celle des premiers teinturiers de notre ville : Il est fort regrettable que les circonstances ne lui aient pas permis de publier son *Traité de chimie tinctoriale, méditation des cours qu'il achevait*, quand la chaire de chimie lui fut enlevée, traité qui doit contenir d'excellents principes.

Les savants de Paris et de l'étranger appréciaient peut-être mieux Nicolas Tissier que ne l'ont fait bon nombre de ses concitoyens. Quoiqu'il n'appartint plus à l'enseignement public, ils s'empressaient tous de le visiter. Aussi, dans sa reconnaissante courtoisie, il leur faisait les honneurs de la cité avec une urbanité et une politesse exquise, et leur prouvait par sa vaste et agréable érudition, que malgré son âge et son isolement, aucuns des progrès de la science ne lui restaient étrangers.

Nicolas Tissier a fait, en chimie tinctoriale, des élèves dont Lyon s'enorgueillit : MM. Michel frères, Guinon, Louvier, Farge, Fournier, etc., etc., s'honorent d'avoir été ses disciples.

Les principales circonstances de sa vie, semée de déceptions, ne contribuèrent pas médiocrement à lui aigrir le caractère; son esprit était devenu mordant et satirique, surtout quand il était amené à parler des injustices dont il avait eu presque toujours à souffrir; mais pour détourner son esprit de ces douloureuses

phases de son histoire, il suffisait de le ramener à l'objet constant de ses affections, c'est-à-dire sur le terrain de la science. Alors il oubliait tous ses chagrins, sa figure devenait riante, son regard doux, et en peu d'instants on retrouvait toute la bonté de son cœur. Il fut cruellement calomnié, même par ceux qui n'auraient jamais dû en avoir la pensée. Il faut, comme lui, avoir été atteint par les traits de l'envie pour apprécier ce qu'il lui a fallu de courage, de patience, de grandeur d'âme pour pardonner, comme il l'a fait, tout ce que l'on a dit d'injuste à son égard. Il serait, je crois, déplacé de développer ici les causes auxquelles il a dû tant de tracasseries; mais je ne me hasarde point en avançant que s'il avait eu ce qu'on nomme dans le monde de la souplesse et qu'il convient d'appeler de la flatterie, il se serait épargné bien des tourments. Ce que je peux assurer, c'est que depuis vingt-cinq années que j'étais lié d'amitié avec lui, je ne lui ai jamais entendu émettre un vœu défavorable à aucun de ceux mêmes dont il avait le plus à se plaindre. Il est vrai cependant que dans la discussion, son caractère irascible donnait quelquefois à ses paroles une teinte de causticité, qui devait déplaire quand on le connaissait moins. Je me souviens qu'un jour, sortant ensemble de l'une de vos séances, je lui demandai s'il n'avait pas craint de contrarier, par l'opposition un peu sévère qu'il lui avait faite, un de nos collègues, dont nous venions d'entendre une lecture. Mais au contraire, me dit-il avec un air de bonté qui me persuada, vous savez ce qu'il m'a répondu; j'ai répliqué, puis on m'a avancé tel fait que je ne connaissais pas. Vous voyez donc que nous n'avons pu que gagner à cette discussion. Moi, qui plusieurs fois avais pensé, et peut-être n'étais-je pas le seul, que les interruptions assez fréquentes de Tissier avaient leur source dans un esprit naturellement contrariant, je fus convaincu qu'il n'agissait ainsi que dans les vues d'augmenter la somme de ses connaissances.

Nicolas Tissier était essentiellement bon. Les rapports d'amitié qu'il a conservés depuis soixante ans avec ses condisciples en sont une preuve. Son cœur était excellent : le commencement d'une épître qu'il adressait à sa sœur à la suite des événements que j'ai retracés plus haut vous en fera juger ; il lui écrivait :

« Ma chère et tendre sœur, »

« Je ne prétends point avec toi au titre d'auteur ; mais une bonne action, la meilleure que nous ayons faite dans notre vie, (parce que les occasions d'en faire de pareilles sont rares), nous pouvons nous la retracer, et comme nous avons uni nos efforts à cette époque, pour sauver les jours de notre père, unissons-nous sous l'égide de l'amitié fraternelle, pour qu'elle embellisse les nôtres, qu'elle répande ses fleurs sur le cours entier de notre vie, et nous rappelle sans cesse, qu'une action louable ne laisse après elle que des souvenirs agréables, réveille en nous une sensibilité douce et nous porte constamment au bien. »

Il n'avait que dix-huit ans quand il écrivait ces lignes. Son cœur n'avait pas changé avec les années, il était toujours le même, et jamais il n'a cessé de recevoir avec bonté ceux qui venaient lui demander des avis. Souvent dans nos promenades, je l'ai vu s'arrêter avec des ouvriers, parler de leur industrie et leur donner des conseils salutaires sans leur faire sentir sa supériorité. Dans la conversation il était aimable, et sa prodigieuse mémoire le mettait à même d'avoir constamment d'intéressantes choses à raconter.

Depuis plusieurs années il n'aspirait qu'à se défaire de sa pharmacie, que son grand âge ne lui permettait plus de faire valoir. Déjà M. Terme, que les Lyonnais se félicitent chaque jour de plus en plus d'avoir eu pour premier magistrat, avait, en 1845, réparé l'injustice dont Tissier avait été la victime, en obtenant pour lui, du Conseil municipal, le vote d'une somme de 600 francs par

année. Tout semblait arriver à souhait pour donner à ses derniers jours la tranquillité dont il méritait si bien de jouir. Sa pharmacie venait d'être vendue, son plan était tracé, et suivant les intentions qu'il avait bien voulu me communiquer, il ne voulait plus s'occuper que de la botanique et ne conserver de relation qu'avec la société Linnéenne. Mais à quoi aboutissent trop souvent les plus sages projets de l'homme ? à venir se briser contre la volonté divine ! Il eut le funeste mais bien pardonnable désir de revoir son fils aîné, éloigné de lui depuis plus de vingt ans et qui habite les environs de Brest : vainement les conseils de l'amitié lui représentèrent les fatigues, trop fortes pour son âge, d'un voyage aussi long. Son opinion prévalut, Il emballa ses livres, ses nombreuses collections, qu'il destinait à son petit-fils, se mit en route le 15 du mois d'août, et le 23, c'est-à-dire 7 jours après il arriva à Brest, sans paraître indisposé. Il se coucha à 10 heures du soir et le lendemain matin, quand on vint l'appeler pour monter en voiture, il dormait..... pour ne plus s'éveiller !

Nul doute que dans les sociétés dont Nicolas Tissier a fait partie, des voix savantes ne fassent mieux que moi apprécier ses qualités scientifiques ; mais instruit de quelques circonstances de sa vie par M^{me} Lautier sa sœur, je n'ai pu résister au désir de vous les faire connaître et de vous initier aux bonnes qualités du cœur de celui qui fut votre collègue pendant si longtemps, qui m'honora du titre d'ami, qui a guidé mes pas dans la carrière, et à qui je dois l'honneur de siéger parmi vous.